



Le Petit Journal La Croix du Perche

1er trimestre 2012 – N° 15



Le Mot du Maire

Après une année 2011 mouvementée, 2012 sera celle de débats et de choix où dans notre petite Commune, comme tout le monde, nous exprimerons nos opinions sur des sujets qui dépassent notre territoire comme ceux de notre Communauté de Communes, de notre arrondissement, de notre Pays voire de l'Europe. Quelle chance nous avons !

En attendant il appartient à chacun de bien agir et bien gérer pour peser le moins possible sur les autres et d'essayer sur tous les plans, nous-mêmes et notre collectivité, d'éviter de trop dépendre d'instances supérieures pour nos projets ; de même protégeons la qualité de vie à laquelle nous tenons, car elle fait le charme de la Croix du Perche.

Les difficultés martelées et exploitées par les médias ne sont pas une fatalité et nos anciens ont connu bien pire, ils s'en sont sortis : Voyons 2012, bien sûr avec lucidité, mais avec optimisme et la volonté, si nous y sommes confrontés, de maîtriser ensemble une adversité éventuelle.

Les élections, les manifestations communales (loto-vœux de la Municipalité- Enquête Publique sur l'urbanisme- buffet campagnard- concerts- commémorations.....) et celles de la Communauté de Communes nous donnerons l'occasion de nous retrouver et de parler de nos problèmes, de notre avenir et de vos suggestions.

En attendant bonne année à chacun et à chacune d'entre vous ainsi qu'à toutes vos familles.

Yves Guerin

Les principales décisions du Conseil Municipal du 6 juin 2011

Le compte rendu officiel et intégral du CM est affiché en mairie

Remplacement de la Taxe Locale d'Équipement par la Taxe d'Aménagement

Le conseil municipal décide d'instaurer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2 % sans exonération pour une durée de 3 ans modifiable chaque année.

Assurance du personnel

Le conseil municipal doit se prononcer sur le recours

au contrat de groupe de gestion, le choix du type de personnel, la durée de la franchise en maladie ordinaire et l'assiette de cotisations.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'adhérer (renouvellement) au contrat groupe au 1^{er} Janvier 2012 couvrant les charges salariales en cas d'arrêt maladie et aux conditions des catégories suivantes :

- Agents CNRACL (titulaires) pour tous les risques, au taux de 5,20 % avec une franchise de 10 jours fixes sur le risque de maladie ordinaire. La masse salariale assurée comprend le brut et on option le supplément familial et les charges patronales à raison de 10 %.

- Agents IRCANTEC (non titulaires) pour tous les risques, au taux de 1,20 % avec une franchise de 10 jours fixes sur le risque de maladie ordinaire. La masse salariale assurée comprend le brut et on option le supplément familial et les charges patronales à raison de 10 %.

Dossier complémentaire de la Carte Communale

Sur recommandation insistante du Parc Naturel du Perche, il est proposé, à l'occasion de la Carte Communale, un dossier complémentaire d'identification des paysages et du patrimoine bâti de la commune qui devra être joint au dossier d'Enquête Publique.

Après avoir voté (7 voix pour, 2 abstentions, 1 contre), le Conseil Municipal décide de retenir le Cabinet « En Perspective » en charge de notre carte communale pour un coût maximum de 1 000 euros h.t.

INFO GEO

Le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure et Loir (SDE 28) a développé un Système d'Information Géographique (SIG) baptisé Infogéo 28 qui, sur la base de fond de plan cadastral, est en mesure d'héberger de nombreuses données (cadastre, documents d'urbanisme, réseaux d'énergies, d'éclairage public, d'eau potable,...).

Après recensement et intégration des données

celles-ci seront consultables et certaines imprimables.

Il est décidé de signer la convention avec SDE 28 à l'adhésion de la commune au SIG qui fixe les modalités d'accès à la plateforme Infogéo 28.

Les Puits

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction Départementale du Territoire demande de lui communiquer tous les forages et puits sur la commune afin d'alimenter une base de données nationale sur ces ouvrages.

La communauté de communes du Perche Thironnais

La conjoncture économique difficile impose de fixer des priorités dans l'ensemble des actions de la CDC compte tenu des compétences de celle-ci et d'en induire l'organisation adéquate pour préparer le budget 2012

Regroupement scolaire de Chassant-Frazé-La Croix du Perche

5 élèves de la Croix du Perche sont scolarisés à l'école de Chassant. Le fonctionnement et l'ambiance qui règnent dans l'école a semblé à tous satisfaisant notamment pour la Mairie de Chassant, l'APEA, l'équipe enseignante, et le personnel d'encadrement.

Numéros utiles Santé et Services publics

(nouvelle infirmière, nouveau médecin, nouveau kiné)

Dentiste

Dr Simon, 1 rue du Commerce
28 480 - Thiron-Gardais - Tel. 02 37 49 53 18

Infirmières

Mme Bouteloup, Mme Braccagni, Mme Gasselin,
12 rue du Commerce - 28 480 - Thiron Gardais
Tel. 02 37 49 51 78

Mme Boulet, Mme Ardisson, 22 rue du Commerce -
28 480 - Thiron-Gardais - Tel. 02 37 49 47 44

Kinésithérapeute

Dr Hamard, 1 place du Marché
28 480 - Thiron-Gardais - Tel. 02 37 49 48 15

Dr Boulay, 73 rue des Acacias
28 480 - Thiron-Gardais - Tel. 02 37 29 70 91

Maison de Retraite - Fondation Texier-Gallas
8 rue des Tilleuls - 28 480 - Thiron-Gardais
Tel. 02 37 49 45 42

Médecins

Dr Benoit, 14 rue de l'Abbaye
28 480 - Thiron-Gardais - Tel. 02 37 49 42 63

Dr Randriamaroson, 17 rue du Commerce
28 480 - Thiron Gardais - Tel. 02 37 49 53 04

Pharmacie

Pharmacie LEROY10, rue du Commerce
28 480 - Thiron-Gardais - Tel. 02 37 49 43 03

Le Relais des Services Publics et le Cyberemploi
sont ouverts à la Grange aux dîmes,
18 rue de l'abbaye, 28480 Thiron-Gardais
(lundi au vendredi - 9h à 12H30 et 13H30 à 16H30)

Le Père Noël...

Il est venu chez tout le monde pendant ces derniers jours de l'année. Il a trouvé sabots et chaussons au pied des sapins. Il a garé son attelage de rennes devant chaque maison et sorti jouets et friandises de sa hotte. . "Je me souviens du temps où une simple orange faisait la joie et le bonheur des enfants. J'étais jeune à l'époque mais aujourd'hui que l'âge me gagne, les colis et paquets sont de plus en plus lourds" nous a-t-il confié le lendemain de Noël.

Mais qui est vraiment celui dont le chargement grandit chaque année? Un bonhomme jovial, habillé de rouge avec cet énorme ceinturon de cuir. Un costume qu'il devrait en partie à une publicité pour Coca-Cola en 1931. Il est né il y a très longtemps, sous un autre nom, celui de Saint Nicolas de Myre, dans la cité de Patara, en Asie mineure (région correspondant à la Turquie actuelle.). Se convertissant très tôt au christianisme, le jeune homme fut nommé évêque de Myre par la jeune Église catholique. De siècles en siècle sa légende fit de lui l'ami des enfants, celui qui récompensait les enfants qui avaient été gentils au cours de l'année tandis que son collègue le père Fouettard s'occupait des désobéissants. Pour des raisons d'ordre plutôt pratique on fit coïncider son passage avec la naissance de Jésus



*Le Père Noël
Un personnage
issu d'une
longue histoire*

le 25 décembre et c'est ainsi que Saint Nicolas (Santa Klaus) devint Père Noël. Aujourd'hui sur son traîneau tiré par Tornade, Danseur, Furie, Fringant, Comète, Cupidon, Éclair, Tonnerre et Rudolph, ses 9 rennes il a déjà rejoint sa Laponie lointaine pour se reposer un peu et superviser les préparatifs du Noël 2012

Infos Jeunes



Perch'sezam : ouvre-toi aux loisirs du Perche !!!

Tu as entre **11 et 25 ans**...

Tu es **percheron** (tu habites, travailles, étudies les 3s dans le Perche).

Tu souhaiterais **découvrir** les nombreuses **activités de loisirs du Perche** de l'Eure-et-Loir et de l'Orne...

Alors procure-toi vite **Perch'sezam** pour devenir un VIP
« **Very Important Percheron** ! ».

La carte ne coûte que 6 € et te permettra d'obtenir 15 "sezam" c'est-à-dire 65 € de réduction pour pratiquer, seul ou en groupe, de nouvelles activités dans le Perche :

- Découvrir des activités de loisirs : cinéma, bowling, parcours aventure dans les arbres, paint-ball, espaces aqua récréatifs, astronomie, ...
- Visiter des sites culturels : musées, jardins,...
- Accéder à prix réduit à des manifestations : concerts, expositions...
- S'abonner à des services culturels : bibliothèques, ludothèques...
- Découvrir des activités sportives : réductions sur les licences sportives...

Avec « **Partage ton sezam !** » invite un membre de ta famille ou un ami à découvrir avec toi une activité de ton choix.

Viens découvrir toutes les activités proposées par les prestataires de loisirs partenaires de Perch'sezam sur : www.vivre-dans-le-perche.fr.



En flashant ce code avec votre smartphone, vous accédez directement au site internet des Pays.



Perch'sezam
le pass numérique des jeunes du Perche

Perch'sezam est une opération mise en place par les Pays du Perche de l'Orne et de l'Eure-et-Loir avec la participation importante des Caisses d'Allocations Familiales de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, des Régions Centre et Basse-Normandie, et du programme européen LEADER Grand Perche.

Loto: des nouveautés

Cette année l'équipe des Amis de l'Ecole a voulu apporter une connotation "high-tech" au loto du 7 janvier en choisissant parmi les premiers lots un ordinateur portable, un téléviseur 81 cm, un lecteur DVD double écran pour voiture ou bien encore l'appareil photo numérique. Autre nouveauté, les galettes des rois remplaceront les habituelles gaufres. Et quand on dit galette des rois, on dit fève, quand on dit fève on dit couronne et les Amis de l'école ont prévu que chaque reine et chaque roi puisse repartir avec un petit cadeau supplémentaire.... Mini-lotos, loto enfant.... 3€50 le carton, 10€ les 3. Ouverture 13h / Début des jeux 14h.....

Venez nombreux tenter votre chance !



Un loto "high-tech" samedi 7 janvier à 14h (photo archives)

Tarte campagnarde au crabe

- 1 pâte Brisée
- 600 g de pommes de terre fermes
- 1 boîte de crabe (240g)
- 2 oignons
- 1 oeuf + 2 jaunes
- 20cl de crème fraîche
- 50 g emmental râpé
- 50 g de beurre $\frac{1}{2}$ sel
- 2 branches d'estragon
- Gros sel, sel, poivre

-Cuire les pommes de terre sans les éplucher 20mn dans de l'eau bouillante salée. Egouttez, épluchez-les et coupez-les en rondelles. Pelez et émincer les oignons.

-Faites revenir pommes de terre et oignons avec le beurre dans une poêle jusqu'à une légère coloration. Salez et poivrez

-préchauffer votre four (Th7 ou 210°C)

-Foncez un moule à tarte avec la pâte Brisée et piquez le fond avec une fourchette. Couvrez d'un papier sulfurisé et éparpillez des fruits secs dessus. Enfournez et faites cuire

10 minutes et retirez le lest et le papier.

-Egouttez la chair de crabe, éliminez les cartilages et réservez.

-Dans un bol fouettez l'oeuf, les jaunes et la crème. Parfumez d'estragon ciselé.

-Garnissez le fond de tarte précuit de la moitié du crabe, répartissez dessus le mélange pommes de terre/oignons, recouvrez du reste du crabe et versez l'appareil crème/œuf. Parsemez d'emmental.

Remettez au four (th6) pendant 20 m.

Quelques manifestations prochaines

5/1 au 12/2: Expo Courant d' Art	Thiron-Gardais
07/01: Loto - 14h	La Croix du Perche
07/01: Galette des rois - 20h	Frazé
15/01: Galette des rois FNACA - 14h	Coudreceau
15/01: Galette et jeux de sociétés - 14h	Montigny le Chartif
22/01: Repas Saint Vincent - 12h	Marolles les buis
22/01: Après-midi jeux de société	Thiron-Gardais
28/01: Dîner dansant (CdF-Chassant)	Frazé
28/01: Dîner spectacle	Thiron-Gardais
04/02: Loto - 13h	Montigny le Chartif
05/02: Match de belote - 14h	Frétigny
10/02: Soirée spectacle - 20h30	Thiron-Gardais
18/02: Match de manille - 14h	Marolles les buis
18/2-4/3: Festiv. "Tout feu tout flamme"	Perche thironnais
18/2-5/4: Expo Courant d' Art	Thiron-Gardais
19/02: Loto à 14h	Chassant
22/02: Concours de belote - 14h	Thiron-Gardais
25/02: Loto - 13h	Frazé
25/02: Loto - 20h	Happonvilliers
25/02: Concours de poker - 20h30	Thiron-Gardais
03/03: Loto - 20h	Frazé
03/03: Soirée choucroute - 20h	Thiron-Gardais
04/03: Thé Dansant - 14h	Thiron-Gardais
10/03: Loto - 13h	Montigny le Chartif
10/03: Soirée crêpes - 20h	Thiron-Gardais
17/03: Soirée choucroute - 20h	Frazé
17/03: Match de truc - 20h	St Denis d' Authou

Et chez nous...

Voeux de la
municipalité
21 janvier
15h - salle des fêtes

LOTO
7 janvier
14h - salle des fêtes
(ouverture dès 13h)

Course
Cycliste
31 Mars

Etat civil

Naissances :

Mariages :

Décès :

et de nombreuses autres animations que vous pouvez retrouver dans le supplément 2012 du guide pratique de notre canton

La Croix du Perche « Le Petit Journal »
Bulletin local d'information
Responsable de la publication :
Y.Guerin - C.Sicard
Rédaction : M.Détail -C.Courtois - C.Sicard
Impression : imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution -n°ISSN en cours